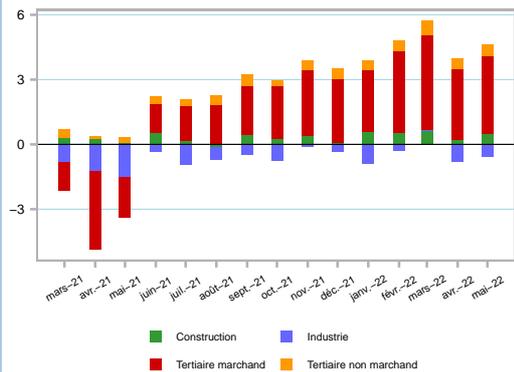


PRODUCTION

Activité économique

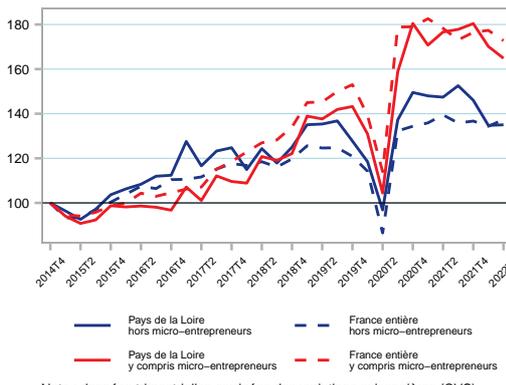
Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.

Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



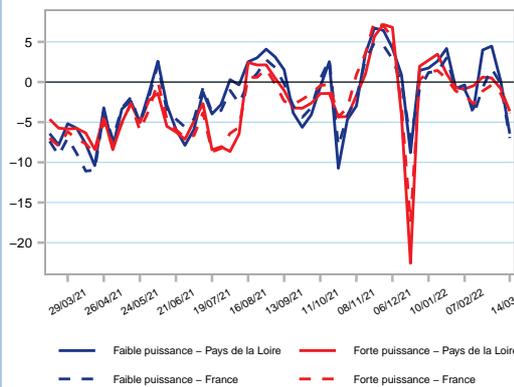
Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS). Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Après un 1er trimestre dynamique, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) ralentit en avril, affecté par les répercussions de la guerre en Ukraine. Il est supérieur de 4 % à son niveau de 2019, après +3 % en avril. En France, il est supérieur de 3 % à son niveau de 2019. Au 2ème trimestre 2022, le PIB rebondirait modestement (d'environ +0,2 %).

Au 2ème trimestre 2022, les créations d'entreprises reculent de 3,1 % par rapport au trimestre précédent (contre -2,6% en France), après -5,7 % au 1er trimestre. Les créations hors micro-entrepreneurs augmentent de 0,2 %, après -7,7 % au trimestre précédent.

Consommation d'électricité des entreprises

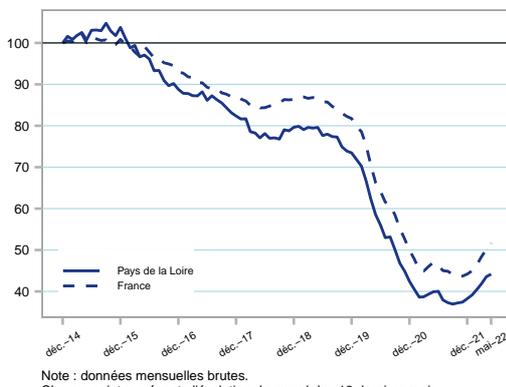
Ecart par rapport au niveau moyen de consommation par secteur



Source : données Enedis ; calculs Insee.

Défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2014



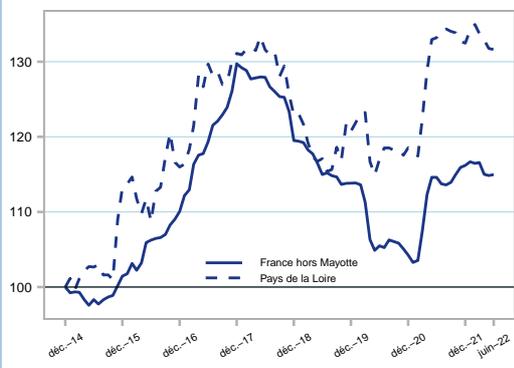
Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. Source : Fiben, Banque de France.

Début 2022, la consommation électrique des entreprises est proche de la normale. Sur les 4 semaines du 21 février au 20 mars, elle est inférieure de 1 % à son niveau moyen pour les compteurs forte puissance et supérieure de 1 % pour les compteurs faible puissance.

Depuis janvier 2022, les défaillances d'entreprises cumulées sur 12 mois sont en hausse. En mai, elles sont quasi-stables. Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances se maintient à un niveau historiquement bas.

Logements commencés

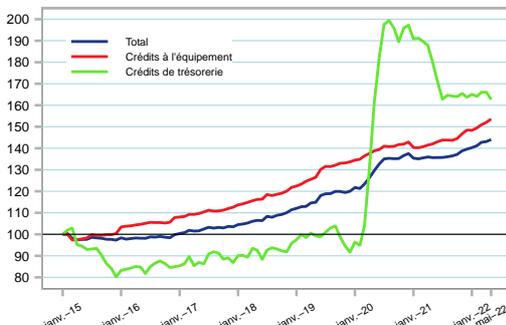
Indice base 100 en décembre 2014



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. Source : SDES, Sit@del2.

Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans les Pays de la Loire

Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes. Source : Banque de France.

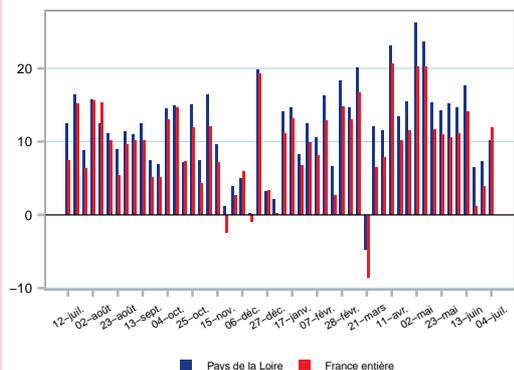
Fin mai 2022, 26 900 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Le niveau cumulé est quasi-stable (-0,1 %) et reste particulièrement élevé. En France, le niveau est stable (+0,1 %).

En mai 2022, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie baissent (-2 %). La tendance est stable depuis août 2021 après une forte baisse entre mars et juillet. Les crédits de trésorerie restent supérieurs de 64 % à leur niveau de mai 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

CONSOMMATION – ÉPARGNE

Transactions bancaires

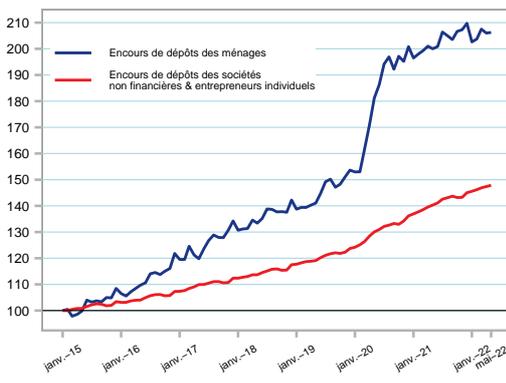
Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Source : cartes bancaires CB ; calculs Insee.

Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes. Source : Banque de France.

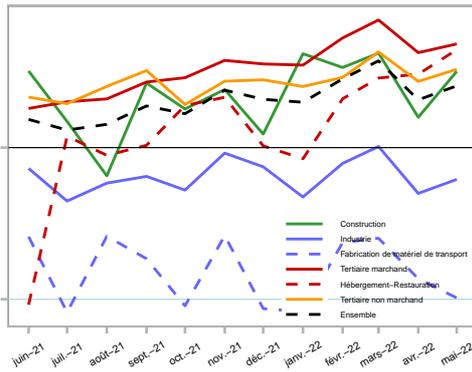
En 2022, les transactions bancaires sont supérieures à leur niveau de 2019. En moyenne sur les 4 semaines du 13 juin au 10 juillet, elles sont supérieures de 10 % à leur niveau de 2019, contre +8 % au niveau national. Le recours accru à ce moyen de paiement et l'accélération des prix explique en partie ce niveau.

En mai 2022, les encours de dépôts des ménages sont quasi-stables (+0,1 %). La tendance haussière des derniers mois est loin d'égaliser les très fortes hausses de la période de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,3 %.

EMPLOI – CHÔMAGE

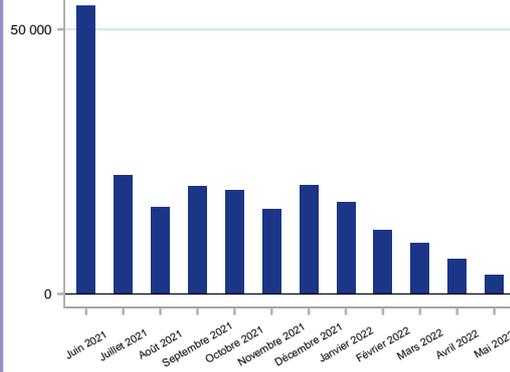
Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.

Activité partielle : nombre de salariés indemnisés



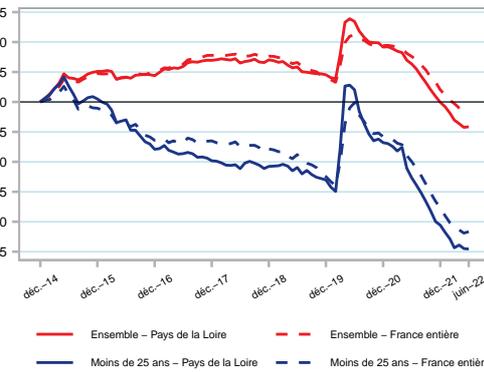
Source : Drets Pays de la Loire.

En mai 2022, par rapport au même mois de 2019, le volume d'heures rémunérées est en baisse dans l'industrie (-2 %). Il reste supérieur à son niveau d'avant crise dans les secteurs tertiaires marchand (+7 %) et non marchand (+5 %), ainsi que dans la construction (+5 %). L'hébergement-restauration dépasse désormais de 6 % son niveau de 2019. La fabrication de matériel de transport est en deçà de 10 %, en lien avec des difficultés croissantes d'approvisionnement.

En mai 2022, 3 700 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 6 600 en avril et 9 600 en mars.

Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

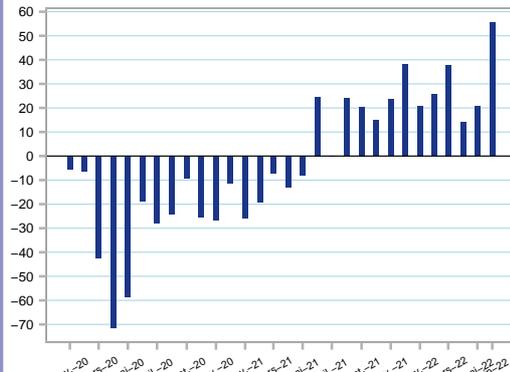
Indice base 100 en décembre 2014



Note : données CVS. Source : Pôle emploi – Dares.

Offres déposées à Pôle Emploi

Évolution par rapport au même mois de 2019 (en %)



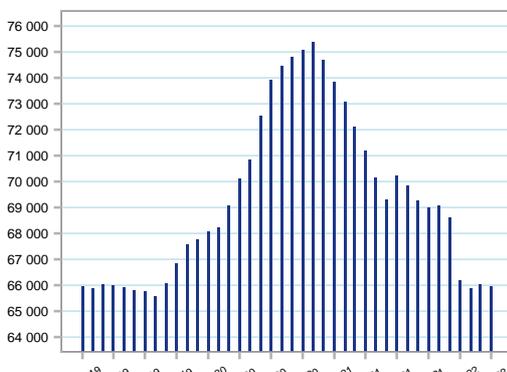
Source : Pôle emploi Pays de la Loire.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A,B ou C est quasi-stable en juin 2022 (+0,1 %, contre -0,2 % au niveau national). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans l'est aussi (-0,1 %, contre +0,3 % en France).

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis août 2021. En juin 2022, elles sont supérieures de 56 % à leur niveau de 2019.

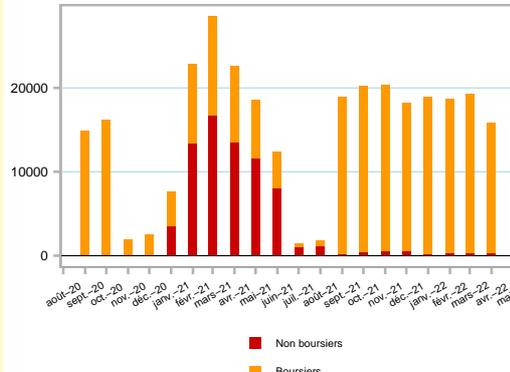
IMPACTS SOCIAUX

Bénéficiaires du RSA



Note : Les données des 6 derniers mois ne sont pas définitives. Source : CAF, extraction fin août 2021.

Nombre d'étudiants bénéficiaires du repas à 1 €

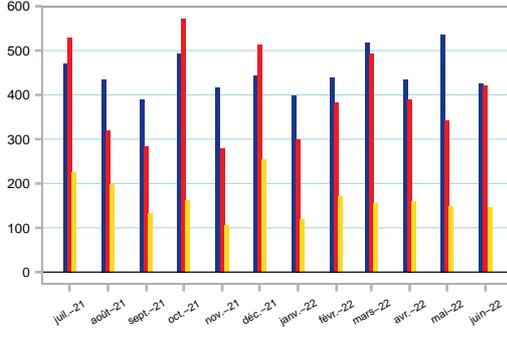


Note : bénéficiaires au moins une fois dans le mois, dans les structures Crous uniquement. Données du dernier mois provisoires. Source : Crous.

En avril 2022, 66 000 personnes bénéficient du RSA. Le nombre de bénéficiaires est en légère baisse de 0,1 %. La tendance est à la stabilité depuis janvier 2022, après une baisse depuis décembre 2020. Le nombre de bénéficiaires est au niveau d'avril 2019.

Depuis septembre 2021, seuls les étudiants boursiers et les étudiants non boursiers en situation de précarité peuvent bénéficier des repas à 1€. En avril 2022, le nombre d'étudiants bénéficiaires des repas à 1€ est en baisse de 18 % par rapport au mois précédent.

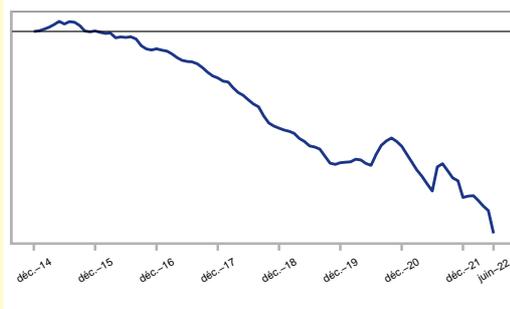
Surendettement : nombre de dossiers



Source : Banque de France.

Bénéficiaires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique)

Base 100 en décembre 2014



Note : Données brutes. Champ : DEFM de catégories ABC. Source : Pôle emploi.

En juin 2022, le nombre de dossiers de surendettement est en baisse (-21 %) après une hausse de 24 % au mois précédent. Le nombre de dossiers jugés recevables est en hausse (+22 %, après -12 % au mois précédent).

En juin 2022, 11 300 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en forte baisse (-9,0 %), après -1,8 % au mois précédent.